

**Trois lettres furent écrites au Père Pierre Cholenec, S.J. des guérisons attribuées à Catherine (Kateri) Tekakwitha à la Paroisse Saints Anges à Lachine (aujourd'hui une banlieue de Montréal, Québec, Canada)  
par Pierre Rémy, prêtre Sulpicien.**

**Première lettre - 12 mars 1696**

En 1695, au mois de mars, Marie Madeleine Fortin, âgée de vingt ans, avait du mal à accoucher comme bien d'autres avant elle et qui décédèrent en cette même année. On fit appel à de sages-femmes, mais en vain et aucune ne pouvait l'aider. Sachant qu'à son tour, cette femme allait mourir à la suite de son accouchement, quelques voisins amenèrent de la terre du tombeau de Catherine Tekakwitha, ainsi que des cendres de ses vêtements. Ils ont alors trempé la terre et les cendres dans l'eau et lui en ont fait boire. Elle a promis d'aller faire une neuvaine à son tombeau pour offrir ses dévotions et de dire une messe là où repose le corps de Catherine. Pendant ce temps, cette femme me demanda de dire une messe à son intention. Ce que je fis. Et pendant la messe, ou un peu plus tard, l'enfant naquit sans trop de douleur. J'ai donc baptisé cet enfant qui, au moment où je vous parle de ce miracle, se porte très bien, de même que sa mère, qui accomplit son vœu avec une grande gratitude.

En 1684, Madeleine Bougerey, une femme alors âgée de trente-deux ans, souffrait d'une perte ou d'écoulement de sang depuis plusieurs mois, sans trouver de remède. Sa voisine, nommée Michelle Perrin, lui proposa d'avoir recours à Catherine Tekakwitha. En contrepartie, elle a promis de faire dire une messe par son intercession à l'église de Saint-François-Xavier au Sault, où repose le corps de Catherine. Peu de temps après, elle fut soulagée et finalement complètement guérie. Plus tard, elle a accompli son vœu.

En 1683, durant le mois d'avril, Madeleine Moisan, une femme de vingt ans, s'égara dans la forêt. Après avoir marché pendant une demi-journée à travers les bois, les savanes, et les marais, sans reconnaître l'endroit dans l'île où elle se trouvait, elle entendit le bruit des chutes de Saint-Louis dans la distance. Elle se rappela alors plusieurs miracles, dont elle avait entendu parler, qui furent accordés par Dieu par l'intercession de Catherine Tekakwitha, dont le corps était enterré au bord d'une petite rivière. Elle a donc fait un vœu en promettant de faire dire une messe. Peu de temps après, elle se retrouva dans un endroit ouvert opposé au Sault-Saint-Louis, à deux lieues de l'endroit où elle s'était égarée. Le jour suivant, elle accomplit son vœu en faisant dire une messe, comme elle l'avait promis le jour précédent.

En 1693, cette même femme allaitait son bébé quand elle développa un trouble à son sein gauche qui l'empêchait d'allaiter. Elle se rappela que trois années plus tôt, elle dut affronter le même problème et que les chirurgiens l'avaient traitée à l'hôpital pendant trois mois. Elle ne pouvait se résoudre à se livrer aux mains des chirurgiens une seconde fois. Elle est donc venue me parler de son angoisse. Je lui ai recommandé de s'en remettre à Catherine Tekakwitha et de dire le *Notre Père* en son honneur neuf fois par jour pendant neuf jours. À la fin de la neuvaine, elle se trouva complètement guérie, sans prendre aucun remède ni d'avoir rien mis sur son sein.

En 1696, en février dernier, la fille aînée de cette même femme, Angélique Colmé, âgée de dix-sept ans, était atteinte d'une sorte de cancer de la bouche et elle est venue me demander un remède. Je lui ai donné un peu du sulfate de zinc pour frotter sa bouche, mais ceci n'a donné aucun résultat. Tout à fait désespéré, la mère est venue me voir. Je lui ai alors suggéré d'avoir recours à Catherine Tekakwitha et en son honneur de dire une neuvaine de neuf *Je vous salue Marie* pendant neuf jours. Pour ma part j'ai promis de me souvenir d'elle chaque jour au moment du sacrifice de la messe pour essayer d'obtenir de Dieu sa guérison par l'intercession de sa servante. Je lui ai redonné du sulfate de zinc mélangé avec de l'eau, dans laquelle j'ai ajouté une pincée des cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha. Elle frotta l'intérieure et l'extérieure de sa bouche avec ce mélange pendant la neuvaine. Au cours des trois premiers jours son état empira et elle fut obligée de garder le lit. Je suis allé la voir et sa bouche n'était pas agréable à regarder et tout à fait déformée. Je l'ai donc encouragée à avoir de la patience et à conserver sa confiance en la servante de Dieu. Son mal diminua peu à peu et avant la fin de la neuvaine, elle était complètement guérie.

En 1691, Marie Beauvais, la femme de Maître Jean Baptiste Pottier, notaire royal de Montréal, alors âgée de vingt-deux ans, avait des pierres dans la vésicule biliaire. Elle et son mari avaient promis de faire une messe à l'église de Saint-François-Xavier du Sault-Saint-Louis, où repose le corps de Catherine Tekakwitha, pour obtenir de Dieu par son intercession la guérison. Un peu plus tard, le vœu de cette femme se réalisa. Le mari alla donc immédiatement au Sault pour faire dire une messe. J'ai alors pris en note ce que la femme et son mari m'avaient dit et affirmé.

En 1695, Catherine Angélique Montour, une femme de vingt-deux ans, fut pendant plusieurs mois rongée d'une fièvre lente. Sa peur était de subir une fausse couche, comme cela lui était arrivé l'année précédente, alors qu'elle en était à six mois de grossesse. Elle me fit venir à son chevet pour entendre sa confession. Je lui ai alors donné plus tard quelques cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha à prendre avec de l'eau pendant neuf jours, en disant neuf *Je vous salue Marie* pour chaque jour. Je lui ai également demandé de faire dire une messe en l'honneur de Catherine, ou par son intercession, en lui faisant promettre, si elle guérissait et accouchait avec succès, d'offrir ses dévotions à l'église de Saint-François Xavier, au Sault-Saint-Louis où les os de Catherine reposent. Quand la neuvaine fut finie, l'état de cette femme commença à s'améliorer. La fièvre la quitta et après trois mois, son bébé naquit à terme. J'ai baptisé son fils qui, au moment d'écrire cette lettre, se porte bien.

En 1694, au mois de juillet, Juliette-Marie Léger, une femme de trente-trois ans, enceinte de cinq ou six mois, fut secouée d'une violente fièvre pendant l'été entier. Elle a eu recours à plusieurs remèdes, sans résultat. Ses voisins craignaient sa mort. Ils m'ont alors demandé de venir entendre sa confession. Je l'ai fait. J'ai amené mon reliquaire dans lequel se trouvait un peu de terre du tombeau de Catherine Tekakwitha et quelques cendres de ses vêtements. J'ai remis à cette femme quelques cendres et de terre dans un petit sac, en lui faisant promettre d'aller au tombeau de Catherine et de faire dire une messe en son honneur. En attendant, je lui proposai de dire neuf *Je vous salue Marie* chaque jour pendant neuf jours. Je lui ai aussi fait la promesse de me souvenir d'elle chaque jour de cette neuvaine au moment du sacrifice de la messe. Quelques jours après la neuvaine, la fièvre tomba et elle commença à se sentir mieux. Finalement elle accoucha au bon temps. J'ai baptisé l'enfant qui se porte bien au moment d'écrire ces mots. Elle a ensuite accompli son vœu avec toute la dévotion possible.

En 1694, Marguerite Plumereau, alors une femme âgée de vingt-deux ans, souffrait de plusieurs poussées de fièvre sans obtenir aucun soulagement avec les remèdes. Elle a eu recours à Catherine Tekakwitha et promit à Dieu que si elle se remettait par les mérites et l'intercession de sa servante, elle allait offrir ses dévotions dans l'église où reposait le corps de Catherine. Tout de suite après avoir fait son vœu, la fièvre cessa et elle alla aussitôt accomplir sa promesse.

Au cours de la même année 1694, alors que la fièvre se propageait sur cette île (Montréal), Marie Roy, une femme de vingt-cinq ans, aux prises depuis deux mois d'une fièvre continue, alors que son corps était affaibli et réduit à sa dernière extrémité, elle me pria de venir pour entendre sa confession. Je l'ai fait et lui ai suggéré d'avoir recours à Catherine Tekakwitha, d'avoir confiance en elle pour obtenir une guérison de Dieu par son intercession. Je lui ai alors donné un sachet contenant un peu de terre de son tombeau à prendre pendant neuf jours dans l'eau ou avec du bouillon. Je lui ai aussi demandé de dire neuf *Je vous salue Marie* chaque jour de la neuvaine, en lui promettant de me souvenir d'elle durant la neuvaine au moment du sacrifice de la messe. Je lui ai fait promettre que, si elle se remettait, elle devrait faire dire une messe et offrir ses dévotions dans l'église où reposent les os de Catherine. Aussitôt la neuvaine terminée, la fièvre cessa. Depuis, elle se sent bien et elle accomplit son vœu.

En 1695, Marie Saint-Cyr, une femme de dix-huit ans, n'arrivait pas à accoucher de son premier enfant après trois jours de contractions. Se sachant en danger, elle me pria de dire une messe pour qu'elle puisse accoucher en sécurité. Je l'ai fait, mais d'abord je lui ai envoyé mon reliquaire qui contenait de la terre du tombeau de Catherine Tekakwitha et quelques cendres de ses vêtements et demandé à sa sœur, Catherine Saint-Cyr, de suspendre ce reliquaire à son cou et d'avoir confiance en cette servante de Dieu. Dès qu'elle eut porté ce reliquaire, Marie accoucha heureusement. J'ai baptisé son enfant qui, au moment d'écrire cette lettre, se porte bien, de même que sa mère. Six jours plus tard, cette même femme fut si malade qu'elle pensait mourir. Elle envoya me chercher et me demanda donc de prier Dieu pour elle. Je lui ai fait parvenir quelques cendres des vêtements de Catherine dans un sachet, à prendre avec de l'eau pendant neuf jours, en lui conseillant de dire chaque jour de la neuvaine neuf *Je vous salue Marie*, pendant que je me souviendrais d'elle durant ces neuf jours lors du sacrifice de la sainte messe. À la fin de la neuvaine, elle commença à se sentir mieux et se remit complètement.

En 1693, Michelle Garnier, une femme de soixante-quatre ans, fut prise par une forte fièvre qui l'amena à l'agonie, elle m'a fait venir pour entendre sa confession. Je l'ai fait et plus tard je lui ai donné un peu de la pâte purgative du clergé, dans laquelle j'ai mélangé un peu de terre du tombeau de Catherine Tekakwitha. Je lui ai suggéré ensuite d'avoir recours à Catherine. Elle l'a fait et elle fut véritablement guérie.

Au mois de mars de la présente année 1696, alors que je rentrais de ma mission quand en passant par le fort Cuellerier,

Jacques Lantier, un fermier de cette forteresse, et Catherine Angélique Montour, son épouse, me dirent que leur fille Catherine, âgée de trois ans, était mourante et qu'ils l'avaient offerte à Dieu par les mérites et l'intercession de Catherine Tekakwitha. Ils me prièrent de dire une messe pour qu'elle obtienne sa guérison. Dans cette même journée, leur fille commença à se sentir mieux et le jour d'après elle fut complètement guérie.

Au printemps et à l'été 1694, les Iroquois firent des incursions dans l'île entière et dans les environs. Lorsque survint une sécheresse de plus de deux mois qui menaçait la paroisse avec la perte de l'agriculture et la famine, les femmes et les jeunes filles ont décidé de faire trois neuvaines consécutives pour obtenir de Dieu, par l'intercession de Catherine Tekakwitha, la pluie et la préservation de leurs familles, des gens, des animaux et des céréales. Le deuxième jour de la neuvaine, il commença à pleuvoir et à partir du neuvième jour, et pour plusieurs jours consécutifs, une pluie abondante s'abattit sur eux. Ceci ranima toutes les céréales qui s'apprêtaient à sécher et mourir dans les champs. Cette année fut très fertile et abondante. Pas une seule personne de cette paroisse ne fut capturée ou tuée par les ennemis. Les animaux et les céréales ont aussi été épargnés, alors qu'à plusieurs autres endroits sur cette île et dans les environs, de nombreuses personnes ont été attaquées, tuées et amenées.

Je termine ce compte-rendu, mon révérend Père, avec une guérison que je qualifierais, d'une certaine façon, de miraculeuse. Cela est arrivé l'hiver dernier, en décembre, à François Guantier de Rané, un officier du commandant de la marine, commandant pour le roi du fort de notre église des Saints-Anges de Lachine. Alors qu'il revenait de Montréal, bien que tout en sueur, il s'arrêta pour me voir. Dès qu'il arriva ses soldats vinrent lui dire qu'un des bateaux de la garnison s'était détaché. Il courut jusqu'au bateau et sauta dans l'eau pour l'attacher. Au commencement, il fut assommé par l'eau froide et alors fut atteint d'une sévère colique avec des vomissements affreux. Il fut donc nécessaire de l'envoyer voir un chirurgien au village pour le guérir. Malgré plusieurs remèdes prescrits par le chirurgien, son trouble augmenta et quand la colique néphrétique bloqua ses intestins, la nourriture et les remèdes ne pouvaient plus passer dans son abdomen. Ceci entraîna des vomissements continuels avec un hoquet qui ne s'arrêta pas. Quand le chirurgien perdit l'espoir de guérir cet homme, je suis allé entendre sa confession pour le préparer à recevoir l'extrême-onction et il se résigna à mourir. Après sa confession, je lui proposai d'avoir recours à Catherine Tekakwitha et de promettre à Dieu, s'il le guérissait par les mérites et l'intercession de sa servante, de faire dire une messe dans l'église de Saint-François-Xavier, au Sault-Saint-Louis, où repose le corps de Catherine Tekakwitha, et de lui offrir ses dévotions. Il me pria de faire une neuvaine ici dans l'église et de dire trois messes pour ses intentions. Je l'ai fait. Pendant ce temps, je lui donnai de l'eau dans laquelle j'avais trempé un sachet contenant les cendres des vêtements de Catherine. Le chirurgien lui amena un remède qui consistait en un mélange d'hyacinthe et d'or liquide. Ce remède, mélangé avec un peu de ces cendres, lui permit d'expulser plusieurs grands vers vivants en son corps. Pendant la neuvaine, il commença à se sentir mieux et à la fin de la neuvaine, il retrouva parfaitement la santé. Je dois l'accompagner, avec son épouse et plusieurs de mes paroissiens, pour accomplir son vœu si le climat le permet, le 17 avril prochain, le jour de l'anniversaire de Catherine Tekakwitha.

Voilà, mon révérend Père, un bref compte rendu des merveilles et des guérisons miraculeuses qu'a fait le plaisir de Notre-Seigneur, par l'intercession et les mérites de cette servante de Dieu, en ma paroisse au cours des seize ans où je l'ai servie. Je connais parfaitement chacune de ces merveilles, pas seulement comme témoin, mais par le rapport fidèle que m'ont fait mes paroissiens, hommes et femmes que j'ai nommés précédemment, chez qui je suis allé exprès pour m'informer de ce dont ils se souvenaient. C'est pour cette raison que je ne pouvais pas vous envoyer plus tôt ce compte-rendu que j'ai commencé à rédiger le douze de ce présent mois et que j'ai terminé seulement le trentième jour de ce mois de cette présente année 1696, signé par ma main pour servir et être disponible en tout temps et en tout lieu.

*Rémy, curé de Lachine*

## **Deuxième lettre - 24 mars 1696**

Voici un bref aperçu des miracles dont j'ai eu connaissance, parmi lesquels vous pouvez sélectionner ceux que vous jugez à propos.

En 1681, René Fortin, âgé de deux mois, fut saisi pendant plusieurs jours par une peur panique qui le faisait crier affreusement jour et nuit, au point que son visage est devenu noir et bleu. Sa mère l'ayant amené à l'église, j'ai lu au-dessus de sa tête l'évangile selon Saint-Jean, mais le mal qui menaçait de causer sa mort ne cessa pas. J'ai ensuite conseillé à sa mère de faire un vœu à Catherine Tekakwitha et de faire une neuvaine à son tombeau. Après avoir fait son

vœu, son enfant fut délivrée de son malaise et, depuis, il n'a subi aucune autre attaque.

En 1689, François Joseph Lenoir Rolland, alors âgé de trois ans, fut affligé dans les cuisses et les membres, de sorte qu'il ne pouvait plus marcher ni rester debout. Sa mère l'a alors offert à Catherine Tekakwitha, l'a ensuite amené à son tombeau où elle a fait dire une messe en son honneur et y a fait faire une neuvaine par une Indigène. Après la neuvaine, l'enfant a marché et il marche toujours très bien.

En 1694, Jacques Paré, âgé de sept ans, fut extrêmement malade et passa onze jours sans manger ni boire. Je lui donnai l'extrême-onction. Alors son père, sa mère et moi l'avons consacré à Catherine Tekakwitha en lui faisant avaler de l'eau dans laquelle j'avais trempé un peu de terre de son tombeau et des cendres de ses vêtements. Alors qu'il semblait rendre l'âme, le jour de la fête de Saint-Simon et de Saint-Jude, son père a fait le vœu que, pour le reste de sa vie, il ferait dire une messe d'action de grâce à chaque année, ce même jour, dans l'église où reposent les os de Catherine, si Dieu, par les mérites et l'intercession de sa servante, voulait redonner la vie à son enfant. Cette même nuit, l'enfant demanda sa mère à manger un peu de blé d'inde et depuis, il se porte très bien. Je lui ai appris à lire et ses parents l'ont envoyé étudier à Angers, en France, chez son oncle qui était prêtre dans la Paroisse de Plessis et qui désirait qu'il devienne prêtre.

En 1695, Louis Nepveu, âgé de trois mois, fut assez couvert de l'éruption. Sa mère n'avait pas de lait à lui donner parce que seul du sang coulait de ses seins. Elle offrit donc son fils à Catherine Tekakwitha et elle le porta à son tombeau, le 17 avril de cette année, le jour de l'anniversaire de sa mort. Elle a fait dire une messe en son honneur et a offert du pain pour être béni. Elle a fait une neuvaine et a déposé son enfant sur le tombeau. À la fin de la neuvaine, son lait est revenu et l'éruption cessa. Depuis ce temps-là, l'enfant se porte toujours bien et l'éruption n'est jamais revenue. Ce qui est remarquable dans cette guérison miraculeuse c'est que l'enfant aîné, nommé Pierre, âgé de cinq ans, a toujours et encore de l'éruption. C'est normal dans cette famille et cela se transmet de père en fils jusqu'à la septième année.

En novembre 1695, François Dubois est venu me voir au presbytère, dans une grande peine, en me disant que son fils, nommé François, âgé de treize mois, était mourant. Il avait des convulsions continuelles et il vomissait toute la nourriture qu'on lui donnait. Il y avait peu d'espoir de le guérir. Même le chirurgien qui le traitait a abandonné tout espoir dans son cas. L'homme ajouta que son épouse était inconsolable. Pour consoler mon paroissien, je lui ai dit que j'avais bon espoir que son enfant ne meure pas de cette maladie, si seulement lui et son épouse avaient recours avec confiance à Catherine Tekakwitha. Après qu'ils aient consenti, j'ai amené l'enfant à notre église, au pied de l'autel où repose le Saint-Sacrement. J'ai consacré l'enfant à Dieu par l'intercession de sa servante. J'ai ensuite écrit une note de consolation à la mère que je lui ai fait parvenir avec un sachet contenant quelques cendres des vêtements de cette sainte pour qu'elle le fasse tremper dans l'eau et de faire boire un peu de cette eau à son enfant pendant neuf jours, en disant chaque jour de la neuvaine neuf fois le *Je vous salue Marie*, tandis que je me souviendrais de lui, pour ma part, chaque jour de la neuvaine durant la messe, par l'intercession de Catherine Tekakwitha. Cette même nuit, l'enfant demanda quelque chose à manger. Il ne vomit plus, ses convulsions cessèrent et j'ai pu constater par moi-même que depuis, il se porte très bien.

En 1696, le corps de Charles Cardinal, âgé d'un an, fut couvert d'une éruption. Sa mère avait envoyé à demander le chirurgien afin de prescrire un onguent pour frotter son fils. Il lui donna l'onguent avec un peu de mercure à appliquer seulement sur ses poignets et ses genoux. Sans penser à ce conseil, la mère frotta l'enfant sur tout le corps. Le mercure pénétra dans les parties vitales de son corps et causa une congestion du cerveau, ce qui provoqua chez l'enfant des convulsions continuelles. Comme ils s'attendaient à ce qu'il meure, je suis parti dès qu'ils m'ont appelé pour dire les prières prescrites par le rituel romain pour les malades. Après quoi, sa mère et moi avons consacré l'enfant à Dieu par l'intercession de Catherine Tekakwitha. La mère a promis à Dieu de dire neuf prières de *Je vous salue Marie* chaque jour pendant neuf jours et moi je promis d'offrir son enfant à Dieu pendant les neuf jours, au saint sacrifice de la messe. Alors je lui ai fait prendre une pincée d'orviétan (faux antidote du 17<sup>e</sup> siècle) que j'ai mélangé et fait tremper dans un sachet avec quelques cendres des vêtements et de la terre du tombeau de la servante de Dieu. Cette même journée, l'enfant a vomi un gros vers vivant et depuis ce temps-là, non seulement il se porte bien, mais l'éruption a complètement disparue, à la grande surprise de sa mère qui m'a dit plusieurs fois et m'assura avant et après la guérison qu'elle avait obtenu tout ce qu'elle avait demandé à Dieu par l'intercession de Catherine Tekakwitha. Le témoignage de cette femme et d'autant plus crédible qu'elle a toujours vécu une vie chrétienne. Plusieurs autres miracles se sont accomplis dans cette famille.

Les miracles se sont poursuivis dans la famille de Pierre Cardinal et de Marie Matour, son épouse. En 1692, Marie Matour, alors âgée de vingt-deux ans, souffrait depuis deux ans, sans soulagement, d'une condition suite à une consigne.

Elle a eu recours à Catherine Tekakwitha pour obtenir une guérison et elle a promis à Dieu que si, par ses mérites et son intercession, elle obtenait la guérison, elle ferait dire une messe dans l'église Saint-François-Xavier, où Catherine était ensevelie et qu'elle y offrirait ses dévotions. Elle fut guérie en très peu de temps sans prendre aucun remède. Alors Marie, son mari et moi sommes partis pour accomplir le vœu dans cette église. Là, Marie a fait dire une messe par un des Pères et moi j'ai dit la messe que son mari avait promise en faisant le vœu d'échapper lui-même à une grave maladie, pendant laquelle il a eu recours à la servante de Dieu pour obtenir la guérison.

En 1694, leur fille, nommée Marie, alors âgée de cinq ans, était atteinte de scrofule (il s'agit au départ d'une forme humaine d'une tuberculose porcine) dans la gorge qui était enflée. Sa mère l'a amenée à Montréal où elle fut traitée pendant plusieurs jours par des chirurgiens, mais sans recevoir aucun résultat. Finalement, elle a eu recours à Catherine Tekakwitha et elle a promis à Dieu d'amener son enfant à son tombeau. Elle a aussi fait dire une messe et une neuvaine, après quoi l'enfant fut complètement guéri, bien que cette maladie soit incurable dans ce pays.

En cette même année 1696, au mois de février, leur fils Jean, âgé de cinq ans, avait avalé de la paille ou un peu de maïs avec lequel il allait s'étouffer. Sa mère lui a fait boire un peu d'eau dans laquelle elle avait fait tremper les cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha. Ceci a fait passer le peu de maïs qu'il avait englouti, bien que sa mère ait essayé tous les moyens pour l'enlever de sa gorge sans succès.

En 1694, la même femme a vu sa vache gonfler devant ses yeux, prête à éclater. Puisque cela aurait causé une perte considérable pour sa famille, elle a eu recours à Catherine Tekakwitha pour obtenir de Dieu, par sa médiation, la guérison de l'animal. Elle m'a d'ailleurs fait dire une messe pour cette intention. Aussitôt après avoir fait sa promesse, l'enflure s'est réduite et l'animal fut guéri.

Aux environs du mois d'août 1695, Louis Portier, âgé de treize ans, développa une maladie incurable. Après que son père, sa mère et moi lui avons donné plusieurs remèdes, nous l'envoyâmes dans un hôpital de Montréal. Il y fut traité par des médecins et des chirurgiens, mais en vain. Sa mère est venue me dire, les larmes aux yeux, que les médecins n'avaient plus d'espoir de le voir guérir. Et elle me pria de dire une messe pour obtenir de Dieu la guérison de son fils par l'intercession de Catherine Tekakwitha. Ce que je fis volontiers. Après quoi, les remèdes ont fait effet et il a rejeté une quantité de fruits verts non digérés, de plumes, de mûres et des pommes épineuses qui, par leur quantité, leur solidité et leur nature indigeste, lui avaient causé cette maladie mortelle. Depuis lors, il se porte bien.

En 1684, Lambert Cuellerier, âgé de deux ans, fut victime d'épuisement. Il n'avait que la peau et les os et il pouvait à peine manger. Alors qu'il était près de mourir, son père et sa mère l'amènèrent à l'église de Saint-François-Xavier, où reposent les os de Catherine Tekakwitha. Ils le placèrent sur son tombeau et firent dire une messe et une neuvaine pour obtenir de Dieu la guérison de son fils, par les mérites de sa servante. Tout de suite après la neuvaine, l'enfant commença à se sentir mieux et depuis, il se porte bien et il est toujours en parfaite santé.

En 1690, Joseph Cuellerier, âgé de douze ans, est tombé malade. Il dépérissait comme s'il fut attaqué par une consommation qui l'a réduit à sa dernière extrémité. Son père donc s'est rendu chez les Pères jésuites pour obtenir quelques cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha. Il a alors demandé à son fils de prendre un peu de ces cendres et, par ce moyen, son fils fut guéri. Depuis, il se porte bien.

En 1688, Barbe Brunet, âgée de treize ans, était aux prises depuis deux mois avec une fièvre tertiaire, qui était devenue double tertiaire. Aucun remède n'a été trouvé pour réduire sa fièvre qui l'a amaigrie jusqu'à ce qu'elle devienne squelettique. Elle était incapable de se mettre debout, de prendre ses remèdes et de manger. Elle était donc prête à mourir et fut laissée dans cet état par le médecin. Alors on lui suggéra d'avoir recours à Catherine Tekakwitha, ce qu'elle fit. Elle a alors promis de faire dire une neuvaine à son tombeau et de s'y rendre pour offrir ses dévotions. Deux jours plus tard, elle commença à se sentir mieux, sa fièvre a disparu et elle a retrouvé la santé. Elle a ensuite accompli son vœu au tombeau de Catherine.

En 1694, François Roy, âgé de dix-sept ans, avait envoyé pour moi pour que je lui administre les derniers sacrements. Il fut aux prises pendant trois semaines ou un mois précédent à une fièvre qui l'a réduit à sa dernière extrémité. Les remèdes ne furent d'aucune aide pour lui. Je lui ai donc fait promettre de dire une neuvaine à Catherine Tekakwitha pendant neuf jours ou de demander à sa mère de dire neuf fois le *Je vous salue Marie*, pendant que j'offrirai le sacrifice de la messe durant ces mêmes neuf jours. Pendant la neuvaine, je lui ai fait boire de l'eau que dans laquelle j'avais

trempé un sachet que j'avais mis un peu de terre du tombeau et des cendres des vêtements de Catherine Tekakwitha. Sept jours après cette neuvaine la fièvre le quitta et depuis, il n'est plus malade.

Jusqu'à là sont écrits, dans ce mémoire, les miracles et les guérisons qui ont été effectués dans cette paroisse pendant neuf ou dix années par les mérites et l'intercession de notre protectrice et avocate devant Dieu, Catherine Tekakwitha, soit pour moi ou pour les enfants de ma paroisse. J'ai une connaissance parfaite de ces choses puisque j'en ai été l'instigateur et le témoin. En témoignage de quoi je signe en cette journée du 24 mars 1696.

*Rémy, curé de Lachine*

### **Troisième lettre - 30 mars 1696**

En 1688, quelques habitants seulement sont partis vers l'île de Montréal. Quand la récolte fut assez avancée, les Iroquois ont commencé quelques soulèvements et tuèrent sept hommes lors de leur première attaque. Madeleine Bougerey et avec sa fille aînée, nommée Marie Bosne, alors l'épouse et maintenant la veuve de Pierre Montpetit, ont fait un vœu à Dieu que si, par les mérites et l'intercession de Catherine Tekakwitha, la maison et les deux rangées de pois de son beau-fils et sa fille pouvaient être épargnées du feu des Iroquois, elles diraient une messe en son honneur. Une chose merveilleuse est survenue ! Presque toutes les maisons à cet endroit ont été brûlées sauf celle-là et une autre dans laquelle j'avais dit une messe quand je me suis rendu là pour une mission. Toutes les récoltes ont été brûlées sauf ces deux rangées de pois. Bien que les Iroquois y aient mis le feu, seulement la surface a été brûlée. Jacques Charles, le mari de celle dite Bougerey, qui a aidé à la récolte des deux rangées de pois, me témoigna toute cette histoire.

Le 28 octobre 1694, Marguerite Picard, une femme de trente-trois ans, qui était alors enceinte de sept mois fut blessée par la porte de son écurie qui tomba sur son dos. Elle avait peur alors d'accoucher prématurément. Elle envoyait chercher Anne Matteau, une des bonnes femmes de la paroisse. En la visitant, Anne s'est rendu compte que l'enfant s'était déplacé dans la partie inférieure de son ventre. Voyant que Marguerite était dans un grand danger de perdre son enfant ou de lui donner naissance avant son temps, Anne lui suggéra de se consacrer à Catherine Tekakwitha. Ce qu'elle fit. Et elle promit de dire une messe et de faire une neuvaine de neufs *Je vous salue Marie* chaque jour pendant neuf jours, en prenant de l'eau mélangée avec un peu de terre de son tombeau et des cendres de ses vêtements. Deux jours après, l'enfant reprit sa position propre et elle accoucha deux mois après au bon temps. La mère et cette femme ont témoigné de ce miracle devant moi.

En 1684, Catherine Godin, une femme alors âgée de vingt-cinq ans, fut affligée d'un écoulement de sang pendant trois mois consécutif et n'a pas été soulagée par les remèdes qui lui ont été donnés à l'hôpital de Montréal, où elle a été traitée pendant presque deux mois. Elle fut obligée de quitter l'hôpital parce que son trouble était devenu incurable. À son retour, elle trouva à Lachine, près de sa maison, un prêtre de la société de Jésus, qui habitait alors à la mission de Saint-François-Xavier-du-Sault, à qui elle confia son trouble. Ce prêtre lui parla qu'ils avaient une jeune fille, nommée Catherine Tekakwitha, qui était morte en odeur de sainteté, et qu'à son tombeau, des invalides ont retrouvé leur santé. Il lui proposa de faire dire une neuvaine par une des femmes Indigènes de cette mission. Ce qu'elle fit. Elle pria le bon Père de s'en occuper pour elle. À la fin de la neuvaine, la femme qui souffrait depuis trois mois d'un écoulement de sang, se trouva parfaitement guérie.

En 1693, André Merlot, âgé de cinquante-trois ans, souffrait d'une inflammation aux yeux. Il risquait de perdre la vue et il n'arrivait plus à voir les choses qui l'entouraient. Je lui ai donc fait faire une neuvaine à Catherine Tekakwitha en disant neuf *Je vous salue Marie* chaque jour pendant neuf jours, et que, de ma part, j'offrirai la messe sur ces neuf jours par les mérites et l'intercession de Catherine Tekakwitha. Je lui proposai également de frotter ses yeux chaque jour de la neuvaine avec de l'eau dans laquelle j'avais trempé un peu de la terre de son tombeau et des cendres de ses vêtements. À la fin de la neuvaine, il retrouva complètement la santé. L'inflammation cessa et depuis ce temps, il ne ressent plus aucun mal. J'en ai d'ailleurs été témoin.

*Rémy, curé de Lachine*

*-texte corrigé et clarifié le 23*

*août 2016*